



Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le vendredi 01 juillet 2021 à 19h00 dans la salle du Chais au Crès,

36 adhérents sont présents (27) ou représentés (9) sur les 66 adhérents, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

- 1. Bilan Moral du Président Michel Ramonda (Vote)**
- 2. Bilan comptable par Helene Siegwald (Vote)**
- 3. Tarif 2021-2022 (vote)**
- 4. Quelques stats sur le secrétariat par Jean-Francois Rousseau**
- 5. CODEP (Jean Daniel Collin)**
- 6. Commission Technique par Guillaume Cornu**
 - a. RIFAP par Chloé Queyrel
 - b. Bio par Dominique Avila
- 7. Commission Matériel par Serge Muray**
- 8. Renouvellement du Bureau (vote) Membres démissionnaires**
année 2020 : Chloé Queyrel, Sébastien Navarro, Hélène Siegwald.

1. Bilan Moral du Président, Michel Ramonda,

Le président rappelle que cette AG qui aurait dû se tenir en novembre 2020 a été légalement repoussée à cause du Covid. On est content d'être en présentiel pour cette AG. OBJECTIF BLEU est une association loi 1901 sans but lucratif, l'association n'a pas de personnel contractuel et l'unique ressource active est constituée de bénévoles. Un grand merci à l'ensemble des adhérent(e)s pour leurs investissements et le temps consacré au bon fonctionnement de notre association.

Pour la saison 2019-2020, 87 adhérents, pour 2020-2021, 65 adhérents, on note une réduction de l'ordre de 25% du nombre d'adhérents, moyenne basse à l'échelle nationale pour notre activité.

Un remerciement appuyé est fait à Pablo Torres pour sa présence à notre AG chaque année. Messieurs Guy Bouissonnié président Octopus, David Gautheron président CoDep34, Laurent Soccoro adjoint en charge des sports, des associations et des festivités du Crès et Monsieur le maire du Crès Stéphane Champay n'ont pu être présents ou représentés.

Merci à Serge Lenglet pour son implication dans la réservation des salles, l'avancement du wifi pour le local, ...

Rappel concernant les infrastructures utilisées par le club :

Un grand merci à la municipalité du Crès pour la mise à disposition du local situé au carré Jean Moulin, 34920 Le Crès, ceci depuis de nombreuses années. Ce local est pour notre activité primordial, il nous a permis d'y installer une station de gonflage (compresseur et 8



Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

tampons de 50l) afin de pouvoir bénéficier de blocs remplis, que ce soit pour les formations en piscine ou pour les sorties organisées en extérieur. Egalement nous y dispensons la formation théorique des différents niveaux (technique et bio). Il nous permet aussi de faire les CD du club de temps en temps, et de nous retrouver pour les réunions des commissions (technique, bio, photo/vidéo, secourisme...).

La DREAL a lancé une série d'audits concernant les stations de gonflages en 2019 en clubs et en SCA. Conformément à l'article L557-29 du code de l'environnement, l'exploitant d'un Equipement Sous Pression (ESP) est responsable de son entretien, sa surveillance et des réparations nécessaires au maintien du niveau de sécurité de l'équipement. Concernant le compresseur le suivi, l'entretien et les réparations sont réalisés par le professionnel CASTEL COMPRESSEURS situé à Marseille bd Michelet 13009. Cette année la révision annuelle plus les réparations, l'analyse de l'air (toujours d'excellente qualité), le tarage des soupapes de sécurité des tampons avec certificat de conformité délivré ont constitué le poste le plus important des dépenses (autour de 4000Eur), l'ensemble des factures sont répertoriées dans un classeur au local.

Rappel est fait de l'accès restreint à la zone délimitée de gonflage aux seules personnes habilitées pour (liste affichée et remise à jour chaque année) ainsi que la liste exhaustive des TIV avec date du prochain recyclage. Les inspections visuelles du parc de blocs (personnel et club) inscrits au club sont réalisées par nos TIV (118 blocs cette année), un grand MERCI à eux, avec un remerciement appuyé pour Serge Kiener pour la manutention et le transport des blocs (aller-retour) jusqu'à Midi Sécurité à Gigan et Jean-Pierre Montseny pour ses conseils avisés. Merci à Christian Allègre pour le soutien logistique avec le prêt de son véhicule personnel et à Serge Muray pour tout le temps consacré à la commission matériel.

Concernant la piscine « Alex Jany » nous avons renouvelé notre demande de créneau du mercredi 20h-22h et 5 lignes d'eau auprès de la 3M. Le Waterpolo Montpellier, nous demande à titre exceptionnel cette année d'avoir 1 ligne supplémentaire de 20h à 21h, nous ferons un rectificatif de convention à la rentrée.

Le club participe également à des réunions, assemblées générales (Codep 34, Comité régional Occitanie PM, AG élective FFESSM) en visio cette année. Cela avait commencé par une réunion des présidents organisée par le Codep34 le 29/02/2020 à la maison des sport Montpellier, puis 1^{er} confinement.

En vue de la reprise d'activité plongée OB, nous avons fait un CD au local en extérieur le 20/05/2020 afin de mettre en place le plan de reprise d'activités PRA (protocole sanitaire, panneau affichage, achat de gel hydro alcoolique, pour mains, désinfectants matériels ...), puis CD de rentrée au local le 4/09/2020, et ont suivi des CD en visio (4/03/2021 et 29/04/2021).

Concernant la participation du club aux assemblées générales, AG Codep34, le 10/10/2020, visio pour les commissions, vote en présentiel à la MDS Montpellier, AG PM-Occitanie en visio le 14/11/2020 et vote électronique, AG élective FFESSM vote électronique 27-28/03/2021, et pour finir en présentiel l'AG d'Octopus à Palavas le



Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

26/06/2021. Le président indique n'avoir pas pu assister à la réunion CT Codep34 du 19/06/2021 pour des raisons personnelles, Jean Daniel Collin et David Gautheron y étant, les infos seront transmises.

Les Animations et actions COM autour de la plongée mais pas seulement :

- Site facebook avec 86 membres (interne aux adhérents – groupe privé) permet de diffuser des infos, des films et photos des sorties, ...
- Téléthon 2019 le 7/12/2019 26 baptêmes à la piscine Alex Jany le matin de 10h à 12h30 avec l'entière recette reversée à l'AFM (présence lors de la remise du chèque en janvier 2020 lors du Merci téléthon au Crès) et 46 personnes d'OB pour le traditionnel « Aligot » et soirée du téléthon au Crès. Merci à tou(te)s les participant(e)s pour le temps consacré, l'aide au bon déroulement des baptêmes, que ce soit les moniteurs, les volontaires préposés à l'accueil, au briefing, à la manutention du matériel...
- Parenthèse hivernale 2020 le 24/02/2020 17h30 piscine Alex Jany 16 baptêmes, Remerciements appuyés comme pour le téléthon.
- Sortie Raquette 18/01/2020 à l'Aigoual
- Galette OB 29/01/2020 au local après séance piscine.
- RIFAP (Chloé détaillera) le président insiste sur le fait que le club est autonome dans la formation au RIFAP et ceci est une réelle force pour le club.
- On avait prévu une intervention auprès des enfants du centre aéré du Crès un mercredi début mai 2020 sur la sensibilisation et découverte du milieu marin en plongée avec en soirée un séminaire pour les membres du club sur la Bio... mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de réaliser cette action que nous proposerons pour 2022.

Les Activités « Plongée » :

- De novembre 2019 à mars 2020, 8 plongées puis 1^{er} confinement et 20 plongées annulées dont 2 weekends prévus (Colera avril 2020 et Cala mai 2020).
- Reprise des plongées à Marseille dès le 6 juin 2020 avec mise en place protocole sanitaire strict.
- Été 2020, 12 plongées à Marseille + 2 à Thau et 7 avec Octopus à Palavas, Argelès annulé mais pour des raisons météo !
- L'Estartit septembre 2020, 4 plongées, malgré protocole sanitaire avec maintien des gestes prophylactiques 14 personnes infectées covid+, problématique du coïtillage, proximité pendant les repas... ceci a entraîné l'annulation du séjour à Port Cros en octobre.
- Dernière plongée le 17/10/2020 avant 2^{ème} confinement



Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Fin d'activités mer à partir du 30 octobre 2020 et piscine à partir du 14 octobre 2020 avec la mise en place du couvre-feu dès 21h. La reprise d'activité plongée club ne se fera qu'à partir du mois de mai dès la fin du couvre-feu de 19h, le président en assume la responsabilité. La première journée de plongée à Marseille a eu lieu le 22 mai 2021.

Dans l'intervalle, nous avons proposé des séances PMT à Palavas mi-mars puis stoppées par la mise en place dès le 3 avril de la limitation des 10km...

In fine, depuis la reprise en mai 2021, 8 plongées dont 1 à Thau pour la formation N1Bio et 1 avec Octopus ont été réalisées. Ça repart bien, des plongées tous les 15 jours prévues pour Juin, juillet, ...

Le président remercie Dominique Avila, pour la formation Bio pendant le confinement. Cette formation a été faite en Visio. 9 séances les mercredis de 19h à 21h de novembre 2020 à janvier 2021 pour 12-15 participant(e)s. Formation très intéressante, avec beaucoup d'infos et d'images, elle s'est clôturée par une belle conférence : « les sphères transparentes de Méditerranées » par Béatrice Roy et « Merveilles des fonds marins norvégiens » par Justine Siegwald.

Le président indique qu'il y a actuellement 3 stagiaires niveau 4 au club, ils ne sont pas là ce soir car ils passent l'épreuve de théorie. Il faudra les faire travailler la pratique pendant l'été, sachant que l'examen final sera fin août-début septembre.

Il y a également 4 initiateurs en formation, mais la formation a été suspendue car elle se déroule principalement en piscine.

Au niveau certification de plongeur club, en 2020 3N1, 1N2 et 1 PE40 ont été validés, Félicitations à eux et aux moniteurs qui les ont formés.

Le président termine en indiquant que le dimanche 5 septembre aura lieu la foire aux assos au Crès sur 3 sites, aux Arènes, à l'Agora et au lac et que les bénévoles seront sollicités pour tenir le stand du club.

Domie et Hélène devaient faire une intervention auprès des jeunes du centre aéré du Crès un mercredi après-midi en mai 2020 suivi pour les adhérents d'un séminaire Bio. Pour des raisons sanitaires évidentes cela n'a pas pu être réalisable, il faudra discuter avec les différentes parties pour l'organiser en 2022. Que faire de plus pour les enfants ? Il faudra y réfléchir.

Le côté écoresponsable du club : lorsque l'on a une combi et l'on a du mal à s'en séparer, il faut savoir qu'une structure « Capitaine NEO » récupère les vieilles combis et les recycle. Il y a des NEO récoltants « chez Kalypse » à Mauguio. On a une NEO récoltante au club : Cathie Versaveau.

Le mot d'ordre du club est : « Plongeurs, formons »



Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

**Le bilan moral du président est mis au vote (19h50)
Bilan mise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

2. Bilan de la trésorière, Hélène Siegwald,

Saison 2019-2020

Le budget présenté est celui de l'année 2019-20 du 1^{er} septembre 2019 au 31 aout 2020

Différentes dépenses sont intervenues cette année :

- Piscine pour 5 lignes
- Rappel on a voté l'année dernière un TIV à 5 € par bloc (air et déco). Tous les blocs doivent subir cette inspection visuelle, même ceux qui passent une ré-épreuve. Donc toutes les personnes qui ont des blocs doivent régler cette somme.
- Le poste Carte fédérale est équilibré car les plongeurs remboursent au club.
- Fonctionnement : timbre et site internet, frais bancaire : -150€
- Adhésion à Octopus. remboursement du trop-perçu par Octopus car on payait et Sanofi aussi. La part OB a donc été remboursée.
- Subvention de 200 € de la mairie du Cres.
- Sponsoring de 300 € de la part de BFM merci à Didier Albaut
- Les moniteurs payent 5 € si plongée technique et 10 € si plongée explo encadrée, les plongeurs encadrés ne paient l'encadrement que 2 € d'où le résultat déficitaire de 1000 € qui est normal dans notre mode de fonctionnement.
- Rappel : pour les boissons du frigo, il faut mettre une pièce de 50 cts dans la caisse.
- Des carnets de plongées de la fédé peuvent être achetés au club au prix de 2 €, actuellement les gens mettent dans la cagnotte des boissons, il faut mettre votre pièce dans la bannette d'Hélène.
- Le TIV doit être payé même quand le bloc a un microbillage ou une ré-épreuve. Chaque année il y a des frais de joints, de peinture ou d'outils spécifiques pour faire le TIV.
- Le budget prévisionnel pour 2020-2021 a été difficile à faire car on ne savait pas du tout où on allait et notamment on a eu moins d'adhérents.
- On prévoit également d'adhérer aux chèques vacances.
- Moins de frais d'encadrement car moins de plongées.

Le budget 2019-2020 est bénéficiaire de 4 249,72€. Au 31 aout 2020 les soldes des comptes étaient les suivants :



Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Compte courant : 9843.26 €

Livret A : 836,88 €

En caisse : 111.50 €

Actif de 10 791.64 €

Heureusement que la situation financière s'est améliorée car nous avons de grosses dépenses sur le compresseur cette année.

Deux commissaires aux comptes se portent volontaires pour vérifier les comptes : Christian Macé et Claude Cabos.

Le bilan de la trésorière est mis au vote (20h15)
Bilan mise au vote et est adoptée à l'unanimité

3. Tarif 2021-2022,

Les sorties mers de l'hiver et du printemps 2020-2021 ont été moins nombreuses que les années ordinaires à cause du COVID la piscine et restée fermée du 7 octobre à fin mai. Plusieurs propositions de réduction aux membres inscrits en 2020-2021 et qui se réinscriront en 2021-2022 sont émises. S'en suit alors une discussion ouverte au sein de l'assemblée, certains proposent de faire une plongée gratuite, d'autres une réduction sur la part du club de la prochaine inscription, d'autres de faire une réduction forfaitaire de 20 €, d'autres enfin arguent que les réparations du compresseur ont sacrement amputé les finances et qu'il serait préférable de maintenir les tarifs 2020-2021 sans réduction.

On met donc au vote les 3 propositions suivantes :

« Maintien des tarifs 2020-2021 en 2021-2022, sans réduction, par solidarité avec le club »

- Pour 30
- Contre 0
- Abstention :6

« Proposition de faire une réduction forfaitaire de 20 € »

- Pour 18
- Contre 3
- Abstention 15

« Réduction de 40% sur la part du club »

- Pour 2
- Contre 20
- Abstention 14



Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Donc la décision de l'assemblée générale est de maintenir les tarifs 2020-2021 en 2021-2022. Les inscriptions débuteront en septembre 2021.

4. Bilan du secrétaire, Jean François Rousseau,

Nombre d'inscrits :

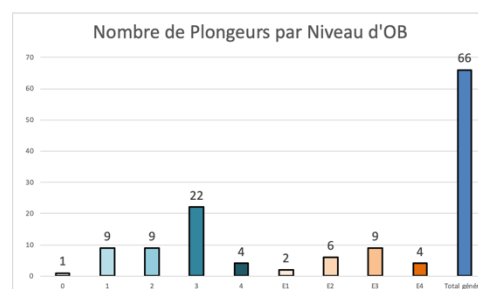
2016: 94 plongeurs

2017: 87 plongeurs soit -8% (73 plongeurs inscrits à l'AG)

2018: 89 plongeurs soit +2% (81 plongeurs le jour de l'AG)

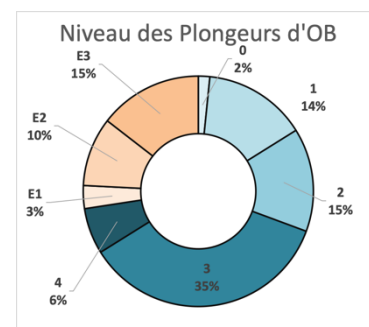
2019 : 81 plongeurs inscrits durant l'année donc est similaire à l'année précédente

2020 : 66 plongeurs



La répartition des inscriptions est la suivante : comme l'a dit le président, c'est un club avec beaucoup d'encadrants, c'est rare, c'est bien pour les formations.

Présentation également du ratio plongeurs/plongeuse. On est loin de la parité, il y a un peu moins de femmes cette année que les années précédentes.



Le secrétariat c'est aussi, la rédaction des courriers d'OB, l'inscription en début d'année sur le site du club, la demande des licences et depuis 2019 le scan et l'enregistrement sur le site du club des certificats médicaux.

20h35

5. CODEP 34 (Jean Daniel Collin),

Jean Daniel explique que le club n'est pas trop mal loti par rapport à d'autres clubs en ce qui concerne les inscriptions. Certains clubs sont à -50% d'adhésions. Il y a des gens qui se sont détournés de la plongée, d'autres qui n'ont pas voulu adhérer ou ré adhérer à cause du COVID.

Le CODEP va essayer d'aller à la foire au assos de Montpellier.

Il va préparer des films promotionnels sur les activités de la plongée pour donner envie aux gens de venir s'inscrire. Lorsque ces films seront prêts, demande sera faite aux adhérents de participer à leur promotion sur les réseaux sociaux.



Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

6. Bilan des formations, Guillaume Cornu,

Le bilan des formations 2019-2020 est le suivant :

- 1 N2 : Pierre
- 1 PE40 : Patrice
- 3 N1 : Flore, Mireille, Yannick
- 4 initiateurs avaient commencé la formation qui a été différée

Applaudissement pour tous

Guillaume rappelle que les plongées « after-Work » sont importantes pour les plongeurs en formation N2 et N4 et qu'il faut que les plongeurs du club participent aussi aux explo pour que le bateau puisse sortir. C'est un bon moment qui se termine souvent par un moment convivial autour d'une bonne bouteille et d'un repas partagé: inscrivez vous

RIFAP (Chloé) Les gestes de premier secours en plongée.

Beaucoup de monde cette année par rapport aux années précédentes, gestes refaits en piscine. Ça fait du bien de réviser car on oublie vite.

On a été bloqué pour la partie mer, mais une sortie va être organisée.

C'est une force pour le club d'avoir cette formation en interne. Le CODEP l'a mise en suspend cette année, nous avons réussi à poursuivre cette formation.

Même si Chloé quitte le Comité Directeur, elle continuera à assurer cette formation. Merci et applaudissements.

Formation BIO (Domie)

Le Covid a permis d'avoir beaucoup d'inscrits dont le président. Toute la théorie a été faite en vision sur 9 mercredis soirs. Merci à Beatrice Roy pour les Quizz qui ont rendu cette formation plus interactive.

Une sortie à Thau a été proposée aux adhérents à partir du N2 il y a un mois pour commencer à valider la partie plongée de la formation (il faut 4 plongées bio pour valider le PB1 (plongeur biologiste niveau 1)

Une nouvelle sortie bio est prévue le 9 juillet. Cette plongée sera une plongée de nuit. Rdv à 22h30 au local.

Félicitations à tous ceux qui ont été assidus. On pourra valider le brevet après les plongées en mer.

Matériel (Serge M)



Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Cette année comme tous les ans, nous avons fait la révision des détenteurs, des stabs du club et les TIV des blocs club et perso. Rappel des 5 € pour le TIV à tous les possesseurs de blocs.

Un grand merci à nos techniciens inspecteurs visuels et tout particulièrement à Serge Kiener, dit Papé, pour son travail et les allers retours à Gigan ainsi qu'à Christian pour le prêt de son fourgon.

Ces inspections visuelles ont lieu chaque année en début d'année civile. S'il vous plaît, réagissez aux mails concernant les TIV cela en facilitera l'organisation : il faut répondre aux mails et amener les blocs rapidement pour que les dates soient respectées.

Serge poursuit en indiquant que cette année le compresseur a nécessité de grosses interventions et de grosses dépenses.

Clapet du 3ème étage à changer et lors du remontage un cylindre s'est fendu.

Le technicien habilité à travailler sur ce compresseur vient de Marseille donc ça coûte de l'argent.

Il reste encore le manomètre du compresseur qui indique 20 bars de moins sur le compresseur que sur les tampons : il faudra le changer

Cette année c'était la ré-épreuve des tampons également.

Le club est bien équipé, beaucoup de matériel et du matériel fragile. Ce sont surtout les débutants qui s'en servent. Rappel il faut faire attention au matériel, s'il y a un problème il faut le dire et le mettre de côté pour qu'il soit réparé.

Au moment de l'emprunt de matériel, il faut s'inscrire sur la feuille de prêt, on a cherché pendant plusieurs mois un bloc.

Nous ne sommes que des bénévoles, on remercie tout le monde. Applaudissements.

7. Questions/Remarques diverses

Pourrait-il y avoir des plongées le dimanche pour les membres qui travaillent le samedi ? Cela concerne quelques membres, mais ce serait important que tout le monde puisse plonger.

Bureau : on va en organiser.

Peut-on faire un paiement par virement ?

Bureau : les virements compliqueront la tâche de la trésorière qui préfère les chèques.

Il y a une bibliothèque au club, il est important de dire aux nouveaux membres que les livres peuvent être empruntés

8. Renouvellement du Comité directeur.

OBJECTIF



**B
L
E
U**

Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Renouvellement du CD : (1/3 du bureau chaque année)

Sébastien Navarro (démissionnaire, se représente)
Hélène Siegwald (démissionnaire, se représente)
Chloé Grosjean (démissionnaire, ne se représente pas)
Jean-Daniel Collin (démissionnaire, ne se représente pas)

Candidats au bureau

- Sébastien Navarro
- Hélène Siegwald
- Christian Allègre
- Dominique Avila

4 Candidats pour 4 postes :

On redemande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats. Pas d'autre candidat

Les candidatures sont mises au vote (20h50) et élues à l'unanimité

Le Comité Directeur est élu et se réunira rapidement pour élire le bureau

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00 heures.

Un pot est organisé à l'issue de l'assemblée.

**La Trésorière
H. Siegwald**

**Le Secrétaire
J.-F. Rousseau**

**Le Président
M. Ramonda**

Renouvellement du Bureau

Le Comité Directeur s'est réuni le lundi 5 juillet pour élire les membres du bureau.

NOM	Fonction
ALLEGRE Christian	Responsable matériel
AVILA Dominique	Commission Biologie

OBJECTIF



B
L
E
U

Objectif Bleu

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020

CORNU Guillaume	Commission Technique
GAUTHERON David	Web Master
MURAY Serge	Responsable Matériel
NAVARRO Sébastien	Commission Festivité
RAMONDA Michel	Président
ROUSSEAU Jean-François	Secrétaire
SIEGWALD Hélène	Trésorière